

Réf: Dossier N° 053704

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ROLAND ET MANDELA ASSURANCE »

Siège social Abidjan, Yopougon, ANANERAIE CARREFOUR
OASIS, Lot 130, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 20/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ROLAND ET MANDELA ASSURANCE »

Objet : ASSURANCE

Et pour la réalisation de l'objet social :

[,'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie toute ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opérations financières. commerciales. industrielles, mobilières et

immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ANANERAIE CARREFOUR
OASIS, Lot 130, Ilot 01

Dirigeant(s) : M TRA BI ZAOULY JULIEN MANDELA (GÉRANT), M KONE SEKOU ROLAND RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05159 du 19/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°35247/GTCA/RC/2021 du 19/11/2021

